

Vous êtes en vacances, pas les voleurs

Information générale - IG 02

Lorsque vous êtes en vacances c'est le moment idéal pour les voleurs de vous rendre une petite visite. Les quelques conseils ci-dessous peuvent vous aider à limiter les risques.

Ne laissez pas d'indices de votre absence

- Ne renseignez pas votre absence par un petit mot sur la porte ou la boîte aux lettres.
- Faites vider votre boîte aux lettres.
- Faites rentrer la poubelle si vous l'avez mise dehors avant de partir.
- Simuler une présence par l'éclairage en utilisant des minuteries ou en programmant la domotique de la maison (si vous en disposez).
- Faites entretenir votre jardin. Faites tondre votre pelouse, donnez à boire à vos plantations et à vos bacs à fleurs,

Demandez la coopération réciproque de vos voisins / famille / police

- Ils peuvent vider votre boîte aux lettres, donner à boire à vos plantations.
- Demandez-leur de passer à l'intérieur pour vérifier si tout est en ordre.
- Demandez à la police de surveiller votre habitation (voir brochure en annexe).

Il peut aussi se passer autre chose qu'un vol; un bris d'une canalisation d'eau, un coup de foudre, un arrêt de chaudière (en hiver), ...

- Informez-les de vos dates de départ et de retour.
- Informez votre commissariat de police. La police pourra ainsi passer occasionnellement (de jour ou de nuit) devant votre domicile.

Cas vécus

- N'acceptez JAMAIS de livraison lors de votre absence. On a déjà vu des vols où l'on vient livrer un réfrigérateur ou autre chose de volumineux. Le voisin permet de déposer l'objet dans le garage et on constate un vol par la suite. Comme il y avait plusieurs personnes, l'une en a profité pour faire un petit tour dans la maison. Pire une personne était enfermée dans le colis et en est ressortie. Elle a eu tout le temps de préparer ce qu'elle cherchait et est sortie la nuit.
- Alors que vous êtes dans la queue à l'enregistrement à l'aéroport, une personne simule une chute à côté de votre bagage et arrache l'étiquette nominative. Cette étiquette donne l'adresse de la maison à visiter. Mentionnez sur l'étiquette un numéro de téléphone portable et une adresse e-mail. C'est tout aussi efficace que votre adresse mais bien plus discret.
- Une société vous propose d'installer des panneaux photovoltaïques ou solaires sur votre maison. Elle sollicite une visite, vous lui accordez. Ceci lui permet de visiter la maison et son extérieur. Elle collecte ainsi une foule de renseignements mais pas ceux que vous croyez. De plus elle vous demande vos périodes de congé et d'absence afin de soi disant savoir quand elle peut venir placer les panneaux. En fait elle cible encore mieux sa visite. Malgré vos rappels, vous ne recevez pas d'offre pour l'installation mais un jour vous constatez un vol.
- Un démarcheur se propose de venir nettoyer vos vitrages. Pour remettre un devis détaillé il souhaite visiter votre maison.

Le mode opératoire est très semblable à celui évoqué ci-dessus et le résultat est le même.

On peut encore penser à d'autres cas tel qu'une aide ménagère, une enquête pour l'un ou l'autre produit ou service. Soyez vigilant! Ne faites entrer chez vous que les gens que vous avez sollicité vous-même. Si on vous démarche, demandez un numéro de téléphone FIXE où vous pouvez les contactez après en avoir parlé à votre époux/épouse. Vérifier si leur société est connue sur internet mais aussi sur www.yellow.lu ou www.editus.lu

- Sur votre installation d'alarme vous disposez de détecteurs de bris de glace. Vous constatez qu'il se déclenche régulièrement. Un voleur peut éventuellement le tester. Le jour où vous l'aurez neutralisé (car vous en avez assez de son soi disant déclenchement intempestif), le vol se produit. Gardez en mémoire qu'un détecteur qui détecte le fait généralement à bon escient. Alors, soit, il n'est pas adapté au lieu qu'il doit protéger, il est testé par un voleur ou bien plus rarement, il est encrassé ou défectueux. Faites donc vérifier le détecteur par votre installateur. Si on le neutralise faites-le remplacer immédiatement par un autre type de détecteur.

- Une société se présente afin de contrôler l'efficacité de votre système d'alarme. Elle se dit recommandée par l'administration communale voir la police. Ne lui ouvrez pas, il y a toutes les chances que ce soit une arnaque. Souvenez-vous, votre installateur vous informe TOUJOURS à l'avance de l'entretien ou d'un contrôle.

Surveillance par la police.

N'oubliez pas que lors d'une absence prolongée, vous pouvez demander à la police d'effectuer des rondes devant votre maison de manière à la sécuriser. Pour cela utilisez le formulaire joint en annexe et adressez le à votre commissariat de police.

*Les vacances
en toute sécurité !*

- Aktiv fir méi Sécherheet -

 **113**

www.police.lu



La période des congés d'été approche et vous allez probablement partir en vacances pour en profiter !
Pour ne pas subir de mauvaise surprise lors de votre retour, voici quelques conseils pour mieux vous protéger contre les cambrioleurs:

1. La maison sécurisée

Vérifiez dès maintenant la situation de sécurité de votre domicile: portes et fenêtres anti-effraction, systèmes d'alarme, dispositifs d'éclairage....



Renseignez-vous gratuitement au Bureau de Prévention du Crime à Luxembourg au tél.: **4997-2330**.

2. Vos voisins, des amis protecteurs

Une bonne entente dans le voisinage est le premier pas vers une sécurité améliorée dans votre rue. Lorsque vous êtes absents, demandez à votre voisin de veiller sur votre propriété: Faites-lui part de votre départ en vacances et donnez-lui un numéro de téléphone où il pourra vous joindre en cas de besoin. Informez-le du passage éventuel de certaines personnes (famille...) à votre domicile pendant votre absence. Il pourra dès lors faire en sorte que votre maison paraisse habitée en:

- * vidant la boîte à lettres
- * ouvrant ou remontant les volets et les stores
- * allumant les lampes
- * sortant la poubelle



N'hésitez pas à appeler la Police (113) au cas où vous remarquez un comportement suspect aux alentours de votre maison ou celle de votre voisin !

3. La Police Grand-Ducale veille

Faites-nous part de vos absences pendant les mois de juillet et d'août en vous adressant à **votre** commissariat de proximité.

Laissez-nous vos coordonnées et la Police Grand-Ducale passera occasionnellement devant votre domicile, de jour ou de nuit afin de vérifier si tout est en ordre.



URGENCES : 113

Veillez remplir le présent formulaire et le remettre au commissariat de police le plus proche.

Vous pouvez également nous informer de votre absence prolongée par le biais de notre portail Internet www.police.lu.

Nom:	
Adresse:	
Localité:	
Numéro de téléphone:	
Durée de votre absence:	
Personne de confiance: (Nom + téléphone)	